

# Newslerter

SITES NATURA 2000 DE LA RIVIERE DE PENERF

### Édito

J'ai le plaisir d'introduire cette lettre d'information des sites Natura 2000 de la rivière de Pénerf, concoctée par l'équipe du Parc. Nous souhaitons que cette newsletter à destination des membres du CoPil paraisse 3 fois par an afin de vous informer sur les actualités des sites Natura 2000 : diffusion des connaissances acquises sur la faune et la flore, activités de protection et restauration des habitats naturels, focus sur des espèces patrimoniales, événements à venir etc. Les sujets sont nombreux et méritent qu'on y concentre tous quelques minutes d'attention afin de collectivement œuvrer à la préservation du patrimoine naturel.

L'opportunité aussi de souhaiter la bienvenue à Noémie Técher et Anne Germon qui viennent épauler l'équipe d'animation Natura 2000 (jusqu'à présent composée de Thomas Cosson et Anne Boulet, tous 2 à mi-temps sur Natura 2000), pour une durée de 6 mois, Anne Germon se consacrant à un appui sur les évaluations d'incidence et la préparation de cette newsletter tandis que Noémie Técher est en charge de la coordination de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (dont le baccharis). Nous aurons l'occasion de discuter de ces sujets lors de notre **prochaine réunion de CoPil** qui devrait se dérouler le **vendredi 24 novembre 2023.** 

Je vous souhaite une bonne lecture!

Vincent Tanguy Président du CoPil

## Focus sur ...



## Fin de la saison de reproduction du Gravelot à collier interrompu

Partager la plage.







De qui s'agit-il? Petit limicole emblématique des côtes bretonnes, le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), menacé à l'échelle européenne, niche sur les plages d'avril à juillet. Les individus se regroupent en fin d'été avant d'entamer leur migration vers la côte ibérique voire l'Afrique de l'Ouest en septembre.

**Des menaces multiples :** Leurs nids «invisibles» sont principalement sur les hauts de plage. Le succès d'éclosion et de survie des poussins est très faible et les menaces sont nombreuses : nettoyage mécanique, prédation naturelle, divagation des chiens, dérangements anthropiques voire destruction volontaire.

Les actions mises en place: Pour préserver cette espèce, un suivi hebdomadaire des sites connus de reproduction est effectué par le Parc en partenariat avec les services techniques des communes et fait l'objet d'un bilan hebdomadaire. Ces suivis permettent notamment d'adapter les mesures à prendre en cas d'évaluations d'incidences et d'adapter les protections au cas par cas (panneaux, enclos, cage). À titre d'exemple, à Locmariquer, une protection forte a été mise en place par la commune, avec un grand enclos de 4500 m2 inaccessible, un suivi et une signalétique renforcés et la pose d'une cage anti-prédation sur un des nids. Ces mesures fortes, prises par les communes, permettent la préservation de cette espèce dont la pérennité n'est pas assurée actuellement.

Un bilan mitigé: État actuel et chiffres sur le territoire du Parc (Golfe + Penerf): 18 couples d'adultes, 38 nids observés mais seulement 9 nids allant jusqu'à l'éclosion (cumulant 21 poussins nés) et uniquement 10 poussins observés jusqu'à l'envol. Les rassemblements post-nuptiaux sont en cours, à Suscinio et Penvins.

Bilan 2013-2020

Bilan 2021

Bilan 2022





Les enjeux: À l'occasion du Comité de Pilotage du 11 février 2022, l'importance de la pointe de Penvins dans le cycle de vie de nombreux oiseaux a été soulignée et des problématiques de dérangements générés par certains usages ont été identifiées. Le Parc s'est donc rapproché de la commune de Sarzeau afin de mettre en place une canalisation du public le long du sentier, pour limiter le dérangement des oiseaux se situant sur l'estran (rochers et plage).



Les aménagements en cours : Une première phase a été menée au printemps 2023 permettant de canaliser le public sur les deux pointes rocheuses les plus au Sud. Une deuxième phase est prévue d'ici le printemps 2024 afin d'aménager le reste de la pointe. En parallèle, la mairie a pris un arrêté municipal obligeant les chiens à être tenus en laisse sur la pointe. Ces mesures permettront de favoriser la tranquillité des oiseaux qui utilisent le site en reposoir et en période de nidification.



### **Restauration des marais**

Accompagner les propriétaires et gestionnaires des marais.



Le potentiel des marais: Espaces anciennement conquis sur la mer, les nombreux marais littoraux de la Rivière de Penerf constituent des milieux à fort potentiel pour la biodiversité: sites d'hivernage et de reproduction pour les oiseaux, habitats patrimoniaux (lagunes, prés-salés), zone d'alimentation pour les poissons, etc. Des démarches ont été conduites auprès des propriétaires privés et gestionnaires de deux sites de marais: marais du Mare (Le Tour-du-Parc) et de Trely (Surzur), pour proposer dans un premier temps la réalisation d'un diagnostic écologique et hydraulique.

Les contrats Natura 2000: Par la suite, les propriétaires respectifs ont choisi de s'engager dans une démarche de restauration de leur marais au travers de contrats Natura 2000. Ainsi, en 2023, le Parc accompagne techniquement et administrativement ces derniers dans cette démarche. Des réflexions sont par ailleurs en cours sur d'autres marais des sites Natura 2000, notamment concernant le marais de Bourgogne (Le Tour-du-Parc), où des pistes de financement sont recherchées pour établir le diagnostic initial de ce vaste ensemble.





**Bilan de la saison passée :** Un grand merci à toutes les équipes, partenaires et bénévoles mobilisés lors de la dernière campagne contre la propagation du baccharis (*Baccharis halimifolia*). Sur les sites Natura 2000 de la rivière de Penerf, 25 chantiers bénévoles se sont déroulés de septembre 2022 à mars 2023 sur les communes de Damgan (9), Surzur (8), Le Tour-du-Parc (7) et Ambon (1). D'autres opérations de lutte ont été effectuées en prestations mécanisées ou par traction animale. Ces chantiers ont fait reculer significativement la présence du baccharis sur ces sites.

La nouvelle saison de lutte a démarré: Certains chantiers ont d'ores et déjà démarré sur le territoire du Parc, et d'autres sont prévus à Damgan (les 4, 5 et 6 septembre). Une réunion de bilan de la saison passée et de lancement des nouveaux chantier est prévue le 27 septembre à Surzur. N'hésitez pas à relayer l'information et à vous manifester dès à présent pour organiser ou participer à des chantiers. Si certains chantiers nécessitent une préparation plus importante ou ont lieu tard dans la saison, il est possible de couper les fleurs (et uniquement les fleurs pour permettre l'arrachage) avant floraison (en septembre / octobre) pour limiter la dispersion. Comme les années précédentes, le Parc assurera la coordination de la lutte, en partenariat avec le Collectif anti-baccharis, au travers d'un agent dédié à cette mission (Noémie Técher: noemie.techer@golfe-morbihan.bzh). Pour rappel, des baccharraches sont disponibles au Parc si besoin.

## Zoom espèce

### L'hirondelle de rivage

Une population fragile sur notre territoire.



**Statut**: L' hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) est une espèce protégée.

Présence: Sans être rare, c'est une espèce fragile. Leurs effectifs sont fluctuants, de quelques dizaines à une centaine de couples en microcolonies sur le littoral du Parc où l'espèce est mobile pouvant revenir d'une année à l'autre (entre avril et septembre) sur le même site, sans que ce soit systématique. Elles peuvent être présentes dans les carrières.



**Nids:** Un nid de tiges végétales, d'herbes et de plumes est aménagé dans une petite chambre au fond d'un long terrier creusé dans le sable sur les micro-falaises et dans les carrières.

Reproduction: Entre la fin du mois d'avril et la mi-août, les couples assureront au moins deux couvées (4 à 6 œufs). En cas de dérangement, certains couples peuvent se déplacer vers un autre site entre les couvées. Les hirondelles entament leur migration dès le mois d'août pour rejoindre la zone sud-sahélienne de l'Afrique.

Nourriture: Insectes en vol.

Menaces: La disparition de falaises propices à la nidification et la surfréquentation des plages peut empêcher la bonne installation des hirondelles et le nourrissage des petits. La raréfaction des insectes est également une menace pour l'avenir de l'espèce.

Actions: Un recensement des lieux de nidification est en cours sur le Parc. Si des nids sont connus ou observés, merci de nous en faire part.

En savoir plus

### **Actualités**



**Save the date**: Le prochain Comité de pilotage des sites Natura 2000 de la Rivière de Pénerf est programmé le vendredi 24 novembre 2023.



#### Évaluations d'incidences :

L'accompagnement des porteurs de projets ainsi que l'appui aux services instructeurs pour l'évaluation d'incidences des projets pouvant porter atteinte aux enjeux des sites Natura 2000 font partie intégrante des missions quotidiennes des animateurs Natura 2000. Les évaluations d'incidences récemment suivies par le Parc : Swin & Run de Suscinio, Journées du vent à Sarzeau, Réfection d'ouvrages de protection contre la mer (Sarzeau et Tour-du-Parc).



Nouvel outil participatif de suivi cartographique des EEE: Un outil participatif de suivi cartographique en ligne a récemment été mis en place par le Parc pour le recensement des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) aquatiques et le baccharis. Cet outil



Des espèces remarquables: L'amélioration de la connaissance sur les espèces et les habitats des sites Natura 2000 est un prérequis nécessaire pour orienter les mesures de préservation. Dans le cadre des Atlas de Biodiversité Communaux (ABC), le Fluteau nageant (*Luronium natans*), une des 10 espèces de flore d'intérêt communautaire recensées en Bretagne, a été découvert en proximité immédiate du site Natura 2000, au Tour-du-Parc. Par ailleurs, la Loutre d'Europe, (présence connue sur le site par ces épreintes), a pu être observée en journée dans un bassin de marais.



#### Plan de gestion - marais de Suscinio :

Plusieurs espaces naturels protégés font partie intégrante des périmètres Natura 2000 de la Rivière de Pénerf, dont les marais de Suscinio, reconnus Espaces Naturels Sensibles (E.N.S) du Département du Morbihan. Dans le cadre de la coordination entre gestionnaires, le Parc participe au comité technique de la révision du plan de gestion de ces marais.



Nouvelle réglette pour la pêche à pied : Élaborée dans le cadre du programme

est coordonné par Noémie Técher, agent du Parc dédié à la lutte anti-baccharis.

Outil participatif de suivi des EEE

européen LIFE Marha, une nouvelle réglette rappelant la réglementation et les bonnes pratiques de pêche à pied de loisirs est sortie. Elle est disponible sur demande auprès des offices de tourisme du territoire.

## Vu dans la presse

Article : La désertification des paysages sous-marins du Mor Braz

Compte-rendu des 2èmes rencontres nationales des élus Natura 2000



Affichez cet e-mail dans votre navigateur













Copyright © PNRGM 2023. Tous droits reserves.

Directeur de Publication : David Lappartient

Rédaction : Anne Germon / Thomas Cosson / Anne Boule

Relecture : Muriel Hascöet / Vincent Tanguy

#### Contacts

contact@golfe-morbihan.bzh / 02 97 62 03 03 / 8 boulevard des îles 56000 VANNES

Vous souhaitez modifier les paramètres pour ce type d'e-mails ? Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désabonner

